DROUIN

CONTREPLAQUÉ I USINAGE I CAISSERIE



Rapport de Responsabilité Sociétale et Environnementale 2025

Notre développement durable ne relève pas d'une seule politique RSE, mais d'un modèle opérationnel privilégiant le bois local, la durabilité de la filière peuplier et l'ancrage dans son territoire.

Fabrication 100 % 🇫🇷

www.drouin.fr



Sommaire

1. **Édito d'Hervé DROUIN** 3

2. **L'entreprise, sa stratégie et sa démarche RSE** 4

 2.1. Informations générales et chiffres clés 4

 2.2. Identité, modèle économique et ancrage territorial 4

 2.3. Gouvernance de la RSE et structuration de la démarche 5

 2.4. Respect des exigences et initiatives volontaires pour garantir qualité et traçabilité 6

 2.5. Lien avec les Objectifs de Développement Durable* 8

3. **Environnement et transition écologique** 10

 3.1. Énergie et émissions de gaz à effet de serre : mesurer et agir 10

 3.2. Préserver les ressources, protéger la biodiversité 11

 3.3. Optimiser la consommation d'eau 12

 3.4. Notre gestion des ressources : réduire, réutiliser, valoriser 13

4. **L'humain, moteur de notre performance** 14

 4.1. Des équipes proches et diversifiées, pour un territoire vivant 14

 4.2. La sécurité : un engagement quotidien 15

 4.3. Dialoguer et former pour des conditions de travail améliorées 16

 4.4. Respect et intégrité : nos principes fondamentaux 19

5. **Piloter avec responsabilité : territoire, qualité, traçabilité** 20

 5.1. Un ancrage territorial fort, moteur de notre compétitivité 20

 5.2. Relation client : garantir la qualité, renforcer la confiance 21

 5.3. Éthique et transparence au cœur de nos approvisionnements 21

6. **Annexes** 22

 6.1. Glossaire et définitions 22

Éditorial



Enraciné depuis 120 ans dans son territoire, notre site de fabrication et de transformation de contreplaqué s'appuie sur un savoir-faire reconnu et sur une ressource naturelle, locale et renouvelable : le peuplier. Ce lien fort avec notre environnement guide notre vision de la durabilité : produire de manière responsable, avec exigence et dans le respect de notre écosystème.

En 2025, nous avons structuré notre démarche RSE selon la norme VSME*, avec pour objectifs la transparence, le suivi de nos actions et une amélioration continue. Cette structuration vient formaliser une dynamique engagée de longue date ; plaçant nos engagements environnementaux, sociaux et territoriaux au cœur de notre stratégie industrielle.*

Notre responsabilité s'exprime par des actions concrètes : réduction de notre empreinte carbone, tri et valorisation des déchets, maîtrise des énergies, gestion raisonnée des approvisionnements, mais aussi sécurité des collaborateurs, transmission des compétences et implication locale. Ces engagements s'accompagnent d'une exigence constante quant à la qualité de nos produits, gage de durabilité et de performance pour nos clients.

Notre démarche RSE est le fruit d'un engagement collectif. Elle repose sur l'implication de nos équipes, le soutien de nos partenaires, la confiance de nos clients et le dialogue avec notre écosystème local. À tous, nous adressons nos remerciements les plus sincères.

Fidèles à nos valeurs et à notre ancrage, nous poursuivrons notre engagement pour un développement industriel durable, au service d'une production de qualité, responsable et respectueuse de son environnement.

Hervé DROUIN ■ Président de DROUIN SAS

2. L'entreprise, sa stratégie et sa démarche RSE

2.1. Informations générales et chiffres clés (VSME B1 - §24)

La SAS DROUIN (Code NACE : 16.24Z - Fabrication d'emballages en bois) applique le **module de base** et le **module complet** de la norme VSME*, conformément à son engagement de transparence et de structuration approfondie de sa démarche RSE.

Le rapport est établi sur une **base individuelle**, couvrant l'ensemble des activités de la SAS DROUIN, société indépendante non cotée.

Les termes identifiés avec un astérisque * dans le rapport sont définis en annexe.

La société est située L'ange Marie, 72290 Mézières-sur-Ponthouin dans le département de la Sarthe en France. Elle exploite des peupleraies dans un rayon de 120 km autour de son site industriel.

Total bilan : 35 071 803 €

Chiffre d'affaires 2025 : 27 020 053 €
Évolution N/N-1 : -3,38 %

Volume de production : 23 324 m³ de contreplaqué mis sur le marché en 2025
Évolution N/N-1 : -2,55 %

Nombre d'employés : effectif moyen 189 (185 en équivalent temps plein)

2.2. Identité, modèle économique et ancrage territorial (VSME C1 - §47)

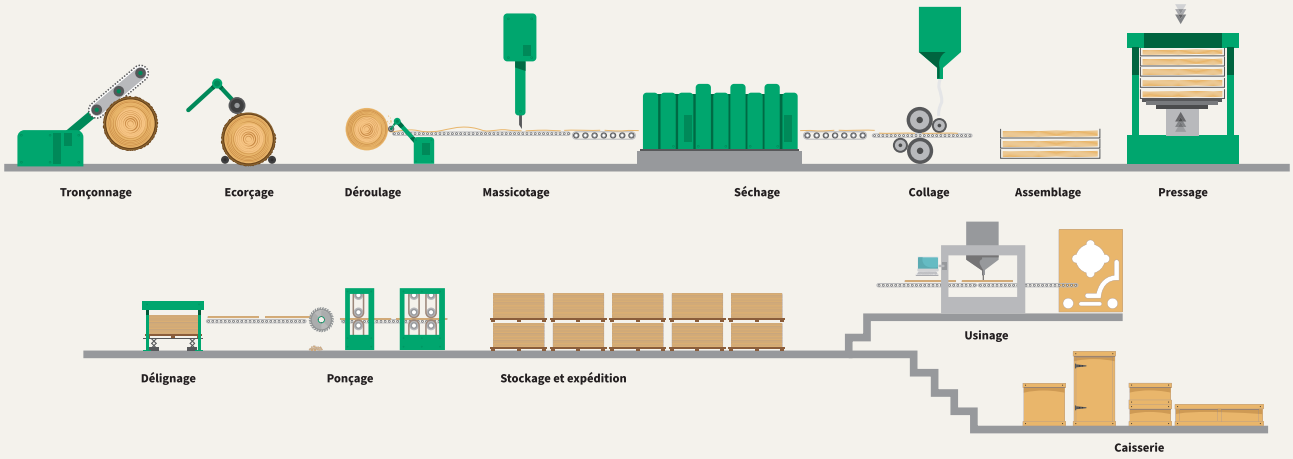
La SAS DROUIN est une **entreprise familiale centenaire**, créée en 1905, son président, **Hervé DROUIN, représente la quatrième génération** à la tête de l'entreprise.

La société est spécialisée dans la transformation du bois de peuplier, ressource locale et renouvelable fortement présente autour d'elle. Son modèle économique repose sur une intégration territoriale forte, une maîtrise industrielle complète, un process performant et une offre diversifiée adaptée aux besoins spécifiques de ses clients professionnels.

L'entreprise conçoit et fabrique :
- des panneaux contreplaqués en peuplier, en okoumé, flexibles, chauffés ou stratifiés,
- des caisses en bois pour l'emballage industriel,
- des habillages techniques pour véhicules utilitaires et de loisirs,
- des panneaux acoustiques,
- des produits sur-mesure usinés via des machines à commande numérique.

Cette diversité permet à DROUIN de répondre à des marchés variés : agencement, transport, construction, emballage, mobilier, décoration et ce, principalement en B2B, en France et en Europe.

> Ligne de fabrication de panneaux contreplaqués





Les relations commerciales de la SAS DROUIN reposent sur un réseau solide de **propriétaires de peupleraies locales, d'exploitants forestiers, de fournisseurs de contreplaqué et de sciages** ainsi qu'une distribution orientée vers **l'industrie et les distributeurs spécialisés**.

La SAS DROUIN dispose d'un outil industriel performant, capable de produire en grands volumes comme en petites séries personnalisées. L'entreprise investit régulièrement dans la modernisation de ses équipements, dans l'optimisation du rendement matière et dans la réduction des pertes inhérentes à la fabrication de produits hors standard.

Le modèle d'affaires de l'entreprise, fondé sur la proximité, la technicité et la durabilité, permet à l'entreprise de concilier performance économique et responsabilité environnementale et sociale.

2.3. Gouvernance de la RSE et structuration de la démarche

Gouvernance de la RSE (VSME C2)

La gouvernance RSE est structurée autour d'un pilotage interne dédié, avec une intégration de la RSE dans les processus décisionnels, et une implication forte de la direction de l'entreprise, pleinement investie dans les enjeux de responsabilité sociétale.

Structuration de la démarche

La SAS DROUIN a initié la **structuration formelle de sa démarche RSE** en 2024 avec :

- la réalisation d'une **analyse de matérialité**,
- une **interrogation de ses parties prenantes*** internes et externes afin de questionner la pertinence de la matrice d'enjeux,
- l'élaboration du premier **bilan d'émission de gaz à effet de serre* (BEGES*)** de la société.
- la rédaction de son **premier rapport RSE**, conforme à la norme **VSME de l'EFRAG***.

Analyse de matérialité

Dans le cadre de la structuration de sa démarche RSE, la SAS DROUIN a réalisé sa première **analyse de matérialité** afin d'identifier les enjeux les plus significatifs pour son activité, son territoire et ses parties prenantes.

Pour garantir la pertinence et la robustesse de cette matrice, l'entreprise a mené une **interrogation ciblée de ses parties prenantes internes et externes** (salariés, clients, fournisseurs, partenaires institutionnels). Cette démarche a permis de valider les priorités identifiées et de croiser les attentes sociétales avec les impacts réels de ses activités.

Trois priorités environnementales se démarquent :

- la réduction de l'empreinte carbone,
- la gestion durable des peupleraies,
- l'optimisation des ressources naturelles.



Transformer le bois, c'est déjà faire le choix responsable d'un matériau renouvelable, local et durable. Dans notre entreprise, la démarche RSE ne s'ajoute pas à notre activité : elle en est le prolongement tout naturel.

La qualité, la sécurité et le respect de l'environnement constituent depuis longtemps le socle de nos pratiques. Ce cadre QSE, à la fois volontaire et réglementaire, guide nos décisions et nos actions au quotidien.

Cette démarche RSE s'inscrit dans cette continuité d'une organisation résolument tournée vers la maîtrise de ses activités et de ses impacts, l'amélioration de ses pratiques et la protection de ses équipes.

Emmanuel TOUTAIN ■ Responsable QSE

2. L'entreprise, sa stratégie et sa démarche RSE

Sur le plan social et sociétal, les conditions de travail incluant notamment la sécurité au travail et l'ancrage local figurent parmi les attentes majeures.

Enfin, la gouvernance doit renforcer le dialogue avec les parties prenantes, et assurer un pilotage solide et structuré du système de management environnemental, garantissant sa cohérence et son efficacité.

Pratiques, politiques et initiatives futures pour une économie durable (VSME B2)

La SAS DROUIN inscrit sa stratégie dans une logique de transition vers une économie plus durable, en combinant des **pratiques opérationnelles, des politiques formalisées** et des **initiatives prospectives associées à un suivi régulier de ses indicateurs de performance RSE***. Cette démarche, qui vise à réduire les impacts négatifs de ses activités et à renforcer ses contributions positives à la société et à l'environnement, est détaillée dans les chapitres 3, 4 et 5 du présent rapport.



2.4. Respect des exigences et initiatives volontaires pour garantir qualité et traçabilité

L'entreprise articule ses engagements volontaires avec les exigences réglementaires afin de garantir la conformité et la performance durable. Cette démarche s'appuie sur un système de management rigoureux et sur des certifications reconnues, qui attestent de la qualité des produits, de la traçabilité des approvisionnements et du respect des normes internationales.

La SAS DROUIN détient plusieurs certifications majeures (VSME B1 - §25) :

- **ISO 9001*** : certification relative au management de la qualité, détenue depuis 1998, qui témoigne de la longue histoire de l'entreprise dans l'amélioration continue et la satisfaction client. [SGS, Certificat FR05/00586 valable du 08/11/2023 au 05/09/2026]

- **PEFC*** : certification garantissant la gestion durable des forêts et la traçabilité des bois, vérifiée chaque année par un organisme indépendant. [Numéro de licence PEFC/10-31-847. QUALISUD, Certificat QUAL-PEFC-COC-211300 valable du 03/09/2021 au 02/09/2026]

- **Bois de France*** : label attestant que 80 % des bois proviennent de forêts françaises et que 100 % des transformations sont réalisées en France. [Certificat BF0017. Organisme certificateur QUALISUD]

- **US EPA TSCA Title VI et CARB Phase 2** : certifications américaines et californiennes garantissant la conformité des panneaux aux normes d'émission de formaldéhyde. [Certificats FCBA CARB 707.20.2256/4 et FCBA EPA 707.20.2257/4]

- **NIMP15** : norme internationale pour le traitement du bois d'emballage, assurant la conformité des produits destinés à l'exportation. [Identifiant National Unique au registre Phytosanitaire des opérateurs Professionnels (INUPP) : PL02833]



- **Marquage CE** : garantissant la conformité des produits aux exigences européennes en matière de sécurité et de performance. [Certificats FCBA CE2+ 0380-CPR-391 et 0380-CPR-391, et CE1 0380-CPR-4330]

- **NF Contreplaqué Extérieur CTB-X** : certification française attestant la qualité et la durabilité des panneaux contreplaqués. [Identification n° 39. Certificats FCBA 071/14/2000/4 et 071/10/1414/7 émis le 01/01/2023, valables jusqu'au 31/01/2026]

En septembre 2025, l'entreprise a obtenu, pour la seconde année consécutive, le badge **EcoVadis** « Entreprise engagée » avec un score en augmentation, attestant de ses efforts en RSE.

Ces certifications sont délivrées par des organismes accrédités et font l'objet d'audits réguliers. Les certificats sans dates demeurent valides, sauf retrait ou suspension. Les versions datées sont renouvelées suivants des cycles de re-certification.

Anticiper le RDUE* : traçabilité et conformité renforcées

Le RDUE (Règlement UE 2025/2650) impose aux entreprises mettant sur le marché européen des produits bois ou dérivés de garantir qu'ils sont exempts de déforestation ou de dégradation des forêts après le 31 décembre 2020.

Ce règlement s'appliquera à partir du 30 décembre 2026 et prévoit des obligations strictes de diligence raisonnée, incluant :

- la traçabilité complète des produits jusqu'à la parcelle d'origine,
- la preuve de conformité avec les lois locales et internationales,
- la géolocalisation des zones d'exploitation forestière.

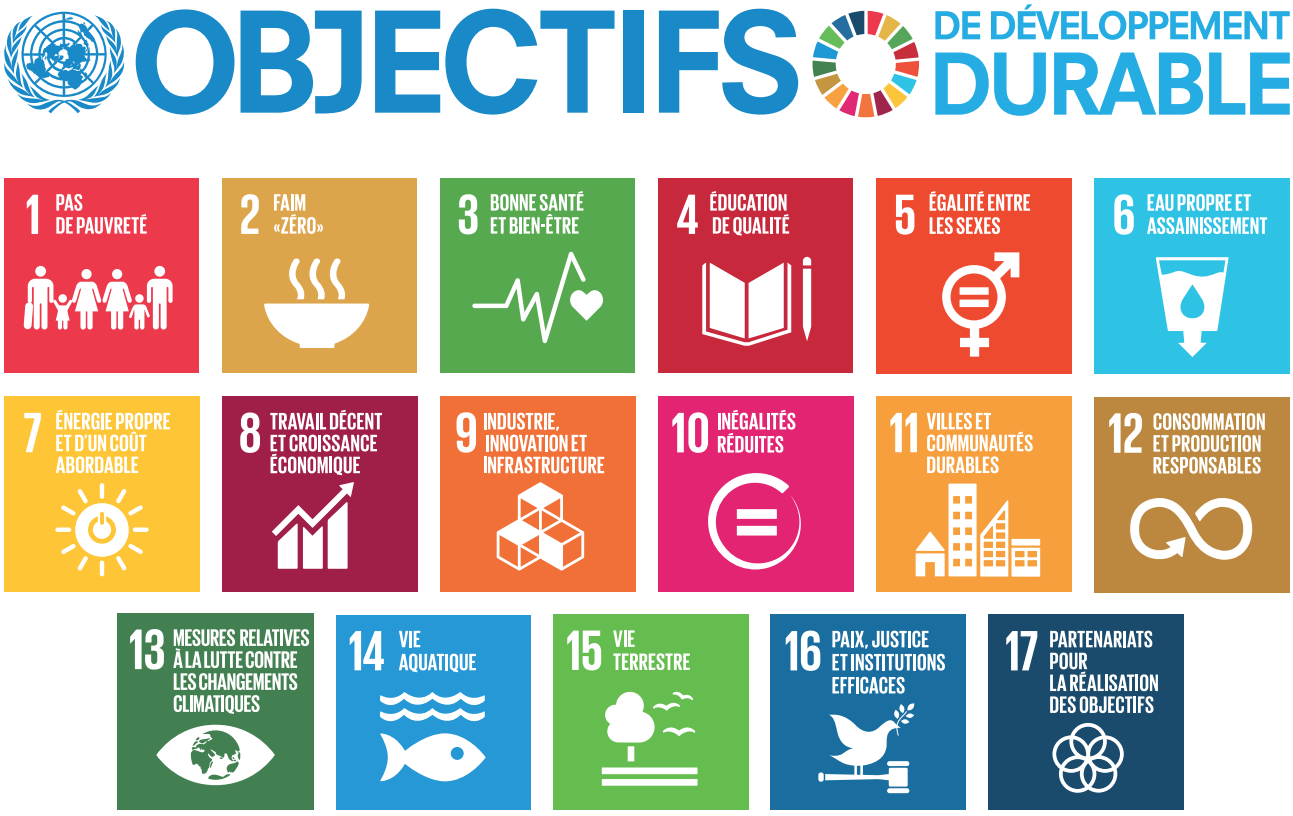
La SAS DROUIN a adopté une position proactive face à cette nouvelle réglementation en mettant en place un plan de mise en conformité rigoureux basé sur :

- La traçabilité complète du bois depuis la parcelle d'exploitation géolocalisée,
- La vérification systématique de la légalité et de l'origine des produits via un système de diligence raisonnée,
- La numérisation des données de traçabilité et la préparation à l'enregistrement dans le système d'information européen TRACES-NT par le biais d'un Système d'Information interne développé pour répondre au RDUE,
- La communication des numéros de déclaration de diligence raisonnée DDS sur les factures et les bons de livraisons,
- La formation des équipes internes pour maîtriser les exigences du règlement.

Ces exigences s'intègrent dans la stratégie RSE de la SAS DROUIN et traduisent son engagement en faveur d'une gestion durable des peupleraies, en cohérence avec ses actions visant à encourager le reboisement, notamment via les organisations professionnelles, et à valoriser les ressources locales.



2. L'entreprise, sa stratégie et sa démarche RSE



2.5. Lien avec les Objectifs de Développement Durable*

La populiculture, cœur du modèle de la SAS DROUIN, contribue directement à plusieurs ODD prioritaires :

→ ODD 3 - Santé et bien-être : La SAS DROUIN agit pour la santé et le bien-être à deux niveaux :

- **Impact environnemental positif :**
 Les peupleraies utilisées dans la filière contribuent à améliorer la qualité de l'air en filtrant les polluants atmosphériques (oxydes d'azote, ammoniac, dioxyde de soufre, ozone). Un hectare de peupliers fournit assez d'oxygène pour 142 personnes. Elles offrent également une valeur paysagère et récréative, favorisant des espaces naturels sains.
- **Bien-être des salariés :**
 L'entreprise met en œuvre des actions pour améliorer la qualité de vie au travail :
 - Réduction de la pénibilité par l'ajout de machines et l'ajustement des postes pour limiter les troubles musculosquelettiques* (TMS),
 - Formation et sensibilisation à la sécurité pour prévenir les accidents.

→ ODD 6 - Eau propre :
Les peupliers protègent les masses d'eau et capturent jusqu'à 90 % des nitrates, contribuant à la qualité des eaux[1]. En parallèle, la SAS DROUIN réduit ses consommations d'eau industrielles et suit ses indicateurs pour limiter son impact.

→ ODD 7 - Énergie propre :
Le bois de peuplier constitue une ressource renouvelable et locale, contribuant à la production

[1] Source : CEMAGREF décembre 1996 IMPACT BIOLOGIQUE DE PEUPLEMENTS NATURELS ET ARTIFICIELS DE PEUPLIERS SUR LE MILIEU : UNE APPROCHE BIBLIOGRAPHIQUE. II - Le cycle de l'eau. III - Incidences sur la qualité des eaux. Alain VALADON et François DIOT



de biomasse et à l'absorption de CO2. Cette contribution est renforcée par l'utilisation d'une **chaudière biomasse** sur le site, permettant de valoriser les produits connexes issus de la transformation du bois. La SAS DROUIN complétera cette démarche par l'**électrification progressive de son parc logistique** et évaluera le projet d'une **centrale photovoltaïque**.

➔ ODD 8 - Travail décent et croissance économique :
La populiculture crée des emplois locaux non délocalisables et soutient une bioéconomie circulaire. La SAS DROUIN renforce cet impact par la création d'emplois directs et indirects, la formation et la montée en compétences.

➔ ODD 12 - Consommation et production responsables :
Le peuplier est une culture à croissance rapide, avec des arbres arrivant à maturité en une vingtaine d'années. La SAS DROUIN veille à utiliser ses ressources de manière responsable : elle optimise l'usage du bois, limite les pertes, valorise les produits connexes et réintègre un maximum de matières dans le cycle de production. Ces pratiques s'inscrivent pleinement dans une démarche d'économie circulaire*.

➔ ODD 13 - Action pour le climat :
Les peupliers contribuent naturellement à lutter contre le changement climatique : un hectare de peupliers peut absorber environ 11 tonnes de CO_2 par an. Cet atout ne suffit toutefois pas à lui seul. C'est pourquoi la SAS DROUIN s'engage aussi à diminuer progressivement ses propres émissions, comme expliqué en section 3.1 du rapport.

➔ ODD 15 - Vie terrestre :
Les peupleraies préservent la biodiversité, servent de corridors écologiques et favorisent l'agroforesterie. La SAS DROUIN participe à ces dynamiques en soutenant le reboisement et la gestion durable des forêts.

Ces engagements s'intègrent dans la stratégie RSE de la SAS DROUIN et renforcent son rôle d'acteur responsable dans la filière bois.

La SAS DROUIN dispose, en interne, de politiques environnementales formalisées (VSME B2 - §26b) qui encadrent ses engagements relatifs à la gestion durable des ressources, la réduction de l'impact carbone et la conformité réglementaire (respect des espaces à forts enjeux environnementaux, écocertification PEFC, RDUE...).



3. Environnement et transition écologique

3.1. Énergie et émissions de gaz à effet de serre : mesurer et agir

Grâce à la réalisation de son premier bilan d'émissions des gaz à effet de serre[2], l'entreprise dispose désormais d'une vision claire de ses impacts et des leviers prioritaires pour réduire son empreinte carbone. Cette démarche s'inscrit dans une logique de sobriété, efficacité et transition énergétique, en cohérence avec la norme VSME et les objectifs de limitation du réchauffement climatique.

Un bilan d'émissions des gaz à effet de serre révélateur des enjeux majeurs (VSME B3 - §30)

Le bilan carbone repose sur les données de l'année 2023, qui constituent à ce jour les informations les plus récentes et complètes disponibles. Bien qu'il s'agisse du rapport RSE 2025, ce premier exercice de comptabilisation des émissions de gaz à effet de serre permet d'établir une base de référence solide. L'entreprise actualisera ce bilan ultérieurement afin de suivre l'évolution de son empreinte carbone et de mesurer les effets des actions engagées.

Le bilan d'émissions des gaz à effet de serre 2023 de la SAS DROUIN s'élève à **8 500 tCO_2e** environ.

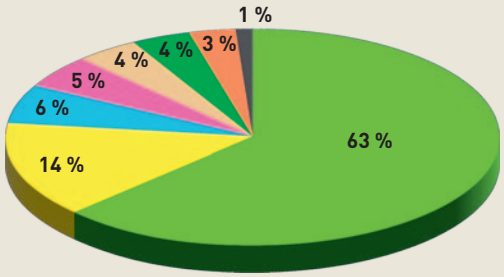
Trois postes concentrent l'essentiel des impacts :

- Achats de matières (63 %), principalement les produits bois transformés (grumes, placages, panneaux, sciages) et les colles.
- Fret amont et aval (14 %), lié au transport des produits bois et des produits finis.
- Énergie des machines et bâtiments (6 %).

L'entreprise s'est fixé un **objectif de réduction de 4 %** des émissions d'ici 2028 par rapport à l'année de référence 2023, en mobilisant des actions concrètes détaillées ci-après (VSME B2 - §26d).

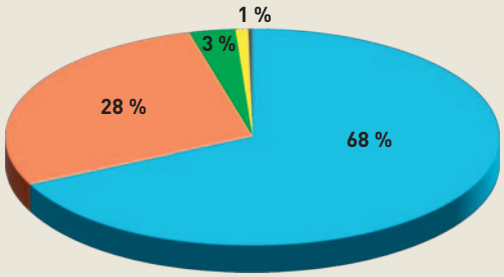
[2] Ce premier bilan a été réalisé sur l'exercice 2023 selon la méthodologie Bilan Carbone®*, dans le cadre du dispositif « Diag Décarbon'Action » proposé par l'ADEME et BPI France.

> Répartition des émissions par poste



- Achats matières premières et produits
- Fret
- Énergie des machines et des bâtiments
- Achats de services et autres biens
- Locaux et équipements (hors parc de voitures)
- Fin de vie des produits vendus
- Déplacements
- Déchets de production

> Consommation totale d'énergie ventilée entre renouvelable et non renouvelable (VSME B3 - §29)



- Électricité
- Gazole non routier (engins)
- Propane
- Fioul (consommation marginale)
- Gaz de climatisation (consommation marginale)

> Indicateurs clés pour 2023 (année de référence) (VSME B3 - §31)

298	46	376
kg CO_2e / k€ de CA	t CO_2e / employé	kg CO_2e / m^3 de produit vendu

Réduction des consommations et des émissions de GES (VSME C3 - §54)

Aujourd'hui, l'entreprise met déjà en œuvre des actions concrètes d'**optimisation énergétique** (VSME B2 - §26a) avec un suivi des indicateurs de consommation d'eau et d'électricité, l'équipement de 95 % du site avec de l'éclairage à LED, une amélioration de l'isolation des réseaux de chaleur et la sensibilisation des collaborateurs aux bonnes pratiques pour limiter les gaspillages.

Pour atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, la SAS DROUIN déploie un plan d'action ambitieux pour les années à venir :

- Électrification progressive des chariots élévateurs et des véhicules routiers pour réduire le recours aux énergies fossiles, en tenant compte des contraintes techniques et économiques.
- Évaluation de l'installation d'un parc photovoltaïque : réflexion en cours sous réserve de la faisabilité du projet.
- Enfin, la réduction des émissions liées aux colles constitue l'une des pistes les plus efficaces pour diminuer l'empreinte carbone globale. Toutefois, cette évolution se heurte à des contraintes techniques et réglementaires importantes, rendant sa mise en œuvre immédiate difficile. L'entreprise maintient une veille active sur les innovations du marché et les évolutions réglementaires, en explorant les alternatives aux colles MUF et en évaluant la faisabilité des colles biosourcées.



Risques climatiques et démarche de vigilance (VSME C4 - §57-58)

À ce jour, la SAS DROUIN n'a identifié aucun risque climatique majeur susceptible d'affecter ses activités ou ses actifs. L'entreprise estime son exposition faible mais maintient une veille active sur les évolutions réglementaires et scientifiques afin d'anticiper les impacts potentiels à moyen et long terme. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de renforcer progressivement l'évaluation des risques climatiques dans sa stratégie RSE.

Pollution de l'air, de l'eau et des sols (VSME B4 - §32)

> Mesures des émissions atmosphériques de la chaudière biomasse

Paramètre	Valeur mesurée (mg/Nm³)	Valeur limite d'émission (VLE) (mg/Nm³)
CO	44,7	250
NOx	462	525
COVNM	0	50
Poussières	0	50

Pour les autres équipements (dérouleuse, jointeuses, scies...), les mesures de concentration en polluants dans les rejets atmosphériques sont conformes aux valeurs limites d'émissions journalières.

Aucun risque significatif relatif à une pollution des sols n'a été identifié.

3.2. Préserver les ressources, protéger la biodiversité

L'approvisionnement local en peuplier reste un pilier stratégique. La SAS DROUIN vise un taux de couverture PEFC proche de 45 %.

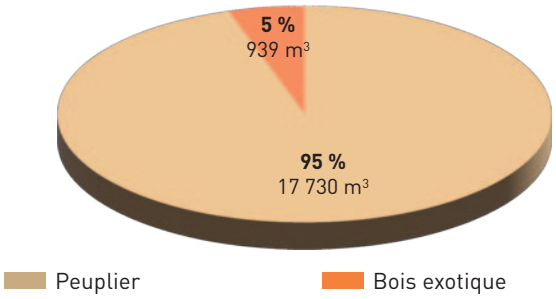
3. Environnement et transition écologique

Membre de **Propopulus**, de la **Chambre du peuplier** et du **Conseil National du Peuplier**, adhérente à la charte **Merci le Peuplier**, l'entreprise favorise le boisement et le **reboisement après récolte** pour compenser les prélèvements et préserver la biodiversité. Depuis 2012, elle a financé 268 000 € de plants auprès des propriétaires forestiers locaux. Elle soutiendra financièrement le **Conseil National du Peuplier** à partir de 2026.

Ces actions, pour un approvisionnement durable de bois d'origine certifiée et locale, renforcent la future conformité au Règlement européen contre la déforestation (RDUE), dont l'application est prévue en 2027.

L'entreprise possède 46,67 hectares de parcelles de peuplier qui se situent dans ou à proximité d'une zone sensible de la biodiversité, sur un total de 84,46 hectares (VSME B5 - §33).

> Essences de bois transformées en 2025 (VSME B7 - §38c)



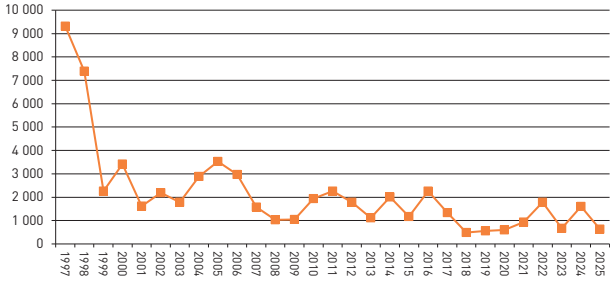
L'entreprise a convaincu 25 propriétaires forestiers de s'engager dans la démarche PEFC en 2025 (VSME B2 - §26d). Via la charte **Merci le Peuplier**, ces 25 propriétaires forestiers ont replanté 9 915 peupliers.

3.3. Optimiser la consommation d'eau

La consommation d'eau fait l'objet d'un suivi régulier. La consommation d'eau au sein de la SAS DROUIN est exclusivement liée au nettoyage des encolleuses. Le procédé de fabrication n'implique pas d'utilisation de l'eau, à l'exception de quantités très limitées nécessaires à la préparation des colles.

Des actions de maîtrise ont été engagées, notamment par des travaux d'entretien et l'installation de compteurs supplémentaires pour renforcer le pilotage du suivi.

> Prélèvement d'eau annuel en m³ (VSME B6 - §35)



Par ailleurs, les peupleraies contribuent à l'épuration des masses d'eau en abaissant les taux de nitrates, de phosphates, des herbicides et de l'azote. Des études montrent notamment que les peupleraies peuvent abaisser les taux de nitrates jusqu'à 90 %[3].

3.4. Notre gestion des ressources : réduire, réutiliser, valoriser

La SAS DROUIN met en œuvre une approche structurée pour réduire ses impacts et optimiser l'utilisation des ressources, conformément aux principes de l'économie circulaire (VSME B7 - §37).

L'entreprise agit à trois niveaux :

- **Amélioration du rendement matière** grâce à un suivi semestriel des indicateurs et à la réduction des non-conformités par une détection précoce et une culture de l'auto-contrôle à chaque étape.

[3] Source : CEMAGREF décembre 1996 IMPACT BIOLOGIQUE DE PEUPLEMENTS NATURELS ET ARTIFICIELS DE PEUPLIERS SUR LE MILIEU : UNE APPROCHE BIBLIOGRAPHIQUE. II - Le cycle de l'eau. III - Incidences sur la qualité des eaux. Alain VALADON et François DIOT

- **Valorisation des produits connexes** (sciures, plaquettes, copeaux, écorces) dans des filières locales telles que la papeterie, le paillage et les chaufferies biomasse, favorisant une utilisation en cascade optimale.

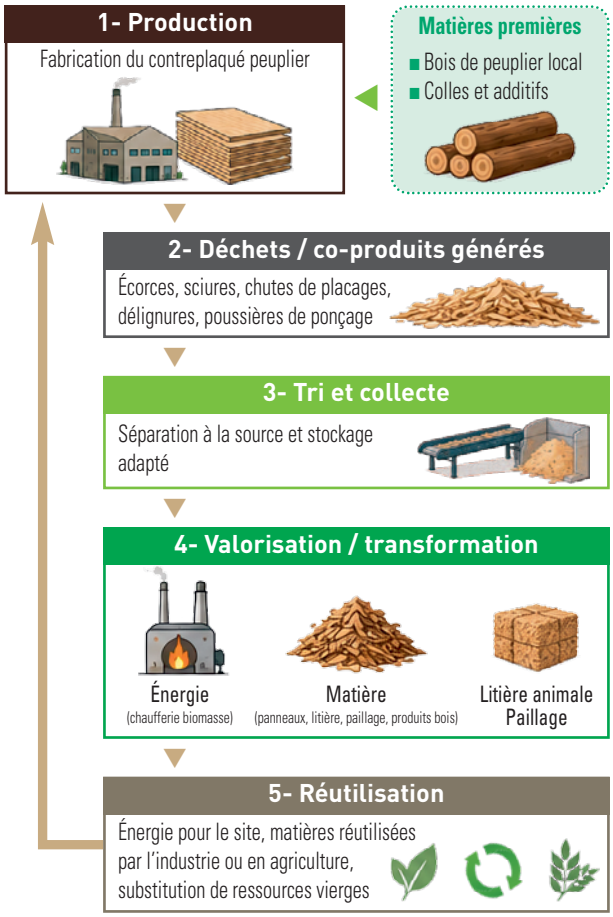
- **Traçabilité et performance** assurées par un ERP* dédié, permettant le suivi des flux dans le processus de transformation de la grume et la mesure de la part valorisée dans le produit fini.

Ces actions contribuent à **éliminer les pertes, faire circuler les matières et préserver les ressources naturelles**, en cohérence avec les objectifs européens de circularité.

> Déchets et part recyclée (en tonnes) en 2025 (VSME B7 - §38)

Déchets dangereux	57,89
Déchets non dangereux	95,69
Quantité totale de déchets	**153,58**
Quantité de déchets recyclés	124,33

> Cycle de valorisation des produits connexes



> Tableau des indicateurs clés environnementaux et objectifs 2028

Indicateur	Valeur 2023 (année de référence)	Valeur 2025	Objectif 2028	Commentaire
Émissions GES (tCO_2e)	8 500 (donnée 2023)	NC	8 160	Réduction de 4 % d'ici 2028 (par rapport à 2023)
Consommation énergie (kWh)	6 575 867	6 391 098	- 2 %	Réduction par optimisation des procédés
Consommation eau (m^3)	670 (estimation)	632 (relevé)	- 2 %	Suivi régulier de la consommation
Taux électrification chariots (%)	53 %	63 %	70 %	Transition progressive selon contraintes techniques
Énergies non renouvelables (routier) (l)	Gazole : 15 000	Gazole : 11 003 SP95 : 4 073	- 7 %	Transition Gazole vers SP95, puis hybride et électrique
Énergies non renouvelables (GNR) (l)	46 407	38 681	- 7 %	Optimisation des consommations

4. L'humain, moteur de notre performance

La SAS DROUIN place l'humain au cœur de sa stratégie.

Objectifs sociaux 2026 (VSME C2)

1 SÉCURITÉ
Garantir la protection physique et mentale des salariés.

2 COMPÉTENCES
Développer les talents pour soutenir la performance.

3 CONDITIONS DE TRAVAIL
Créer un environnement sain, ergonomique et motivant.

Les objectifs pour 2026 incluent :
- Réduction du taux de fréquence des accidents de 10 %
- Réduction du taux de gravité des accidents de 10 %
- Formation des nouveaux arrivants à la culture sécurité de l'entreprise à 100 %
- Mise en service de nouveaux équipements ergonomiques et de bâtiments dédiés



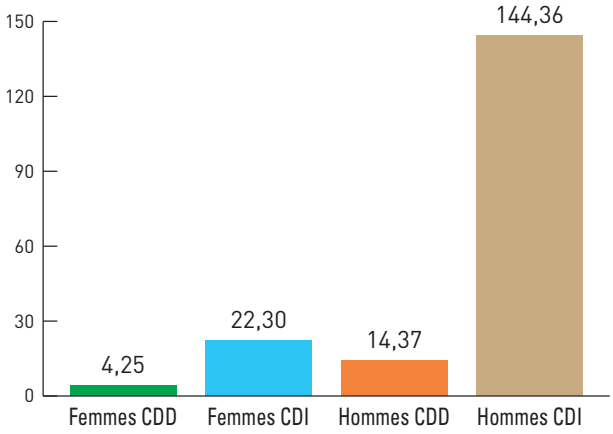
4.1. Des équipes proches et diversifiées, pour un territoire vivant

L'entreprise compte **189 collaborateurs**, dont la majorité réside à moins de 20 km du site de Mézières-sur-Ponthouin (72), renforçant ainsi son **ancrage territorial** et sa contribution à l'économie locale.

La politique RH vise à créer des **emplois directs et indirects pérennes**, tout en garantissant l'égalité des chances et l'inclusion.

> Répartition des effectifs en équivalent temps plein (ETP) par genre (VSME B8 - §39b) **et par type de contrat (CDD/CDI)** (VSME B8 - §39a)

Effectif ETP	185,26
Femmes	26,55
Hommes	158,72
CDD	18,62
CDI	166,65



Taux de rotation (VSME B8 - §40) **: 4,23 %**

L'entreprise poursuit une dynamique continue en faveur de la diversité et de l'inclusion. La proportion de femmes dans les effectifs moyens a progressé de manière significative ces dernières années : **8 % en 2022, 12 % en 2023, 14 % en 2024**



et 2025. Cette tendance reflète l'engagement de l'entreprise à renforcer la mixité dans un secteur historiquement masculin.

Pour 2026, la SAS DROUIN souhaite poursuivre cette progression. Cette évolution s'appuie sur des actions concrètes : recrutement (diversifier les candidatures femmes/hommes) et mise en place de dispositifs internes pour l'égalité d'accès aux parcours professionnels. L'entreprise s'engage à garantir un accès équitable au recrutement, à la formation, à la mobilité et aux opportunités d'évolution. La mise en œuvre de cette politique repose notamment sur le développement de partenariats pour les recrutements, la sensibilisation des managers de proximité pour repérer les talents internes (sur le principe de non-discrimination et d'égalité de traitement) et le suivi d'indicateurs permettant de mesurer les progrès réalisés.

Par exemple, l'entreprise a mis en place avec France Travail la méthode de recrutement par simulation (MRS), soit une recherche de candidats en privilégiant le repérage des habiletés nécessaires aux postes de travail proposés. Les postes sont accessibles à toute personne disposant des compétences requises ; les critères de sélection sont définis à l'avance et appliqués de manière identique à l'ensemble des candidats.

4.2. La sécurité : un engagement quotidien



La santé et la sécurité au travail constituent une priorité pour l'entreprise.

La SAS DROUIN déploie sa **Feuille de route 2024-2026** et suit avec rigueur ses indicateurs santé-sécurité afin de renforcer la culture sécurité et prévention des risques professionnels.

Les taux de fréquence* (67,0) et taux de gravité* (1,78) enregistrés en 2025 se situent dans des ordres de grandeur généralement observés dans certaines activités manufacturières exposées à des risques physiques. Aucun décès n'a été constaté au cours de l'année (VSME B9 - §41b). Ces indicateurs constituent des éléments de suivi permettant de piloter les actions de prévention à maintenir ou à renforcer et témoignent d'une **maîtrise des risques dans un contexte industriel exigeant**.



4. L'humain, moteur de notre performance

La SAS DROUIN poursuit ses efforts pour réduire la fréquence des accidents grâce à des actions ciblées : campagnes de sensibilisation, exercices incendie, port obligatoire des EPI, matérialisation des zones de circulation, gilets haute visibilité par code couleur, audits internes, culture de l'autocontrôle et formations renforcées.

L'entreprise s'inscrit ainsi dans une démarche proactive pour améliorer la sécurité et la santé au travail.

Les autres actions clés déployées incluent (VSME B2 - §26) :

- **Évaluation des risques professionnels** : mise à jour régulière du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels* (DUERP) et audits terrain.
- **Réduction des TMS** : mise en œuvre d'améliorations ergonomiques sur les postes de travail, incluant l'installation de tables élévatrices, l'organisation de la rotation des opérateurs et l'application des recommandations issues de l'analyse ergonomique réalisée en 2025 pour les ateliers Emballage Industriel, Usinage et Presses.

4.3. Dialoguer et former pour des conditions de travail améliorées (VSME B10)

3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

Dialogue social renforcé

Les réunions du CSE* sont organisées mensuellement (soit à un rythme supérieur aux obligations légales[4]). Bien que la mise en place d'une CSSCT* ne soit pas obligatoire au regard de l'effectif (conformément à la réglementation), l'entreprise organise néanmoins des réunions dédiées à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail sur un rythme trimestriel. Les membres de la CSSCT sont systématiquement invités à ces réunions. Ces réunions intègrent également la participation des acteurs externes de prévention tels que Santé au Travail 72, la CARSAT ou encore l'Inspection du Travail. Des enquêtes internes régulières complètent ce dispositif, illustrant cette volonté d'améliorer en continu la qualité de vie au travail.

Par ailleurs, 100 % des salariés sont couverts par des accords de négociation collective, garantissant un cadre social structuré (VSME B10 - §42c).

> Exemple d'aménagement ergonomique

Avant : montée des marches à risque de chute avec bras au-dessus des épaules (risque de TMS des épaules).



Après : aménagement d'une plateforme d'accès pour être au même niveau que la zone de manipulation des palettes.



[4] Selon la législation en vigueur : dans les entreprises de moins de 300 salariés les réunions ordinaires entre le CSE et l'employeur doivent être organisées au moins une fois tous les deux mois.



Feuille de route 2024-2026
Santé et sécurité au travail



Formation et intégration

L'entreprise déploie un plan de formation complet, couvrant les habilitations électriques et des spécialisations en mécanique, la sécurité incendie, la conduite d'engins, le secourisme (SST*), ainsi que des modules dédiés à la bureautique et au management. Un accent particulier est mis sur la formation des managers afin de renforcer le leadership en matière de sécurité et d'améliorer le management de proximité.

Le nombre moyen d'heures de formation, dispensé par des organismes de formation, par employé, ventilé par genre est le suivant (VSME B10 - §42d) :

Effectif ETP	185,26
Nombre de salariés formés	56
Femmes/Hommes	4 / 52

Nombre heures de formation	705,50
Salariés formés/total salariés	30 %
Nombre d'heures de formation/salarié formé	12,60

Pour accompagner l'intégration des nouveaux collaborateurs, un parcours structuré est proposé, incluant un livret d'accueil et des sessions de sensibilisation à la sécurité.

Qualité de vie au travail

La société investit dans l'amélioration des conditions de travail à travers la modernisation du parc machines, la création d'espaces dédiés tels qu'un nouveau bâtiment pour les bureaux, et la réduction de la pénibilité grâce à l'ajout d'équipements ergonomiques et à l'automatisation partielle de certaines tâches.

4. L'humain, moteur de notre performance

Rémunération

Tous les salariés de la SAS DROUIN perçoivent une rémunération au moins égale au salaire minimum légal, conformément à la réglementation française. L'entreprise veille à garantir des conditions équitables et transparentes pour l'ensemble de ses collaborateurs (VSME B10 - §42a).

L'écart de rémunération femmes/hommes pour l'année 2025 est de 2,21 % (VSME B10 - §42b).

Qualification	Écart de rémunération
Niveau : 3, Échelon : E, Coefficient : 115	0 %
Niveau : 3, Échelon : G, Coefficient : 135	2,21 %

Note : analyse réalisée sur 57 salariés.

Cet écart s'explique par l'ancienneté au poste : ancienneté moyenne femme : 1,43 an et homme : 5,30 ans.

> Évolution des heures de formation (hors apprentissage) et dispensé par des organismes de formation, par salarié sur 4 ans

	2022	2023	2024	2025
Effectif ETP	180,83	180,74	181,43	185,26
Nombre de salariés formés	29	42	56	56
Femmes / Hommes	/	4 / 38	2 / 54	4 / 52
Nombre heures de formation	500,50	542,50	1178,50	705,50
Salariés formés / total salariés	16,04%	23,24%	31%	30%
Nombre d'heures de formation / salarié formé	17,26	12,92	21,04	12,60



En rejoignant la société Drouin il y 2 ans, j'ai découvert une culture d'entreprise qui favorise la polyvalence. Curieuse et motivée par la découverte de nouveaux métiers, j'ai eu l'opportunité d'être formée à plusieurs postes comme agent de production polyvalent.

Mais j'ai aussi intégré un environnement majoritairement masculin, où il est parfois nécessaire, en tant que femme, de démontrer davantage ses compétences ; surtout lorsque des responsabilités m'ont été confiées comme cheffe de presse.

Je suis fière de contribuer à porter un regard nouveau et positif sur la place des femmes dans ces métiers. C'est cette confiance accordée et cette ouverture aux évolutions de poste qui rendent mon parcours particulièrement motivant.

Tatiana BERGEOT ■ Cheffe de presse







Après trois années comme saisonnier étudiant chez Drouin, je rejoins l'entreprise pour une mission ponctuelle sur machine à commande numérique afin de répondre à un surcroît d'activité. Rappelé un an plus tard, j'évolue rapidement de CDD à CDI, puis d'opérateur polyvalent à conducteur de centre d'usinage.

Bien que jeune et récemment intégré, je suis choisi pour évoluer vers un poste de contremaître, avec accompagnement par tutorat et formation externe sur le logiciel d'imbrication.

En 2024, après dix ans dans l'atelier usinage, j'intègre le bureau d'études où je suis formé pendant huit mois. La transmission de ces savoir-faire et l'expérience des générations précédentes ont été essentielles dans mon parcours, tout en intégrant l'innovation apportée par les nouvelles technologies mises en œuvre.

Anthony CHEVALIER ■ Technicien bureau d'études Caisserie et Usinage

4.4. Respect et intégrité : nos principes fondamentaux

L'entreprise s'engage à garantir des conditions de travail respectueuses de la dignité et de la sécurité des personnes, en conformité avec le droit du travail et les réglementations sociales en vigueur. Cet engagement se traduit par l'interdiction du travail forcé, du travail des enfants, de la traite humaine et de toute forme de discrimination.

Pour renforcer cette démarche, la SAS DROUIN a mis en place une charte éthique* (VSME C6 - §61a-b) qui formalise ses principes de responsabilité sociale et ses règles de conduite. L'entreprise prévoit la mise en place prochaine d'un mécanisme de traitement des plaintes pour son propre personnel (VSME C6 - §61c).

En complément, l'entreprise applique une politique de tolérance zéro vis-à-vis de la corruption - elle n'a fait l'objet d'aucune condamnation pour des faits de corruption (VSME B11 - §43) - des conflits d'intérêts et des pratiques commerciales déloyales. Ces engagements s'accompagnent d'une culture de transparence et d'intégrité, visant à instaurer un climat de confiance durable avec les collaborateurs et les parties prenantes.

Aucun incident portant atteinte aux droits de l'homme n'a été constaté en 2025 au sein de l'entreprise, des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées, des consommateurs ou des utilisateurs finaux (VSME C7 - §62).



5. Piloter avec responsabilité : territoire, qualité, traçabilité

La SAS DROUIN affirme son rôle d'acteur économique responsable en s'engageant à créer de la valeur partagée avec son territoire et ses parties prenantes.

5.1. Un ancrage territorial fort, moteur de notre compétitivité

La SAS DROUIN affirme son engagement territorial en **privilégiant le recrutement local**, favorisant ainsi la stabilité des emplois et le maintien des savoir-faire régionaux (cf. §4.1). Cette démarche s'accompagne d'une coopération active avec les acteurs du territoire pour renforcer l'attractivité des métiers et soutenir l'insertion professionnelle.

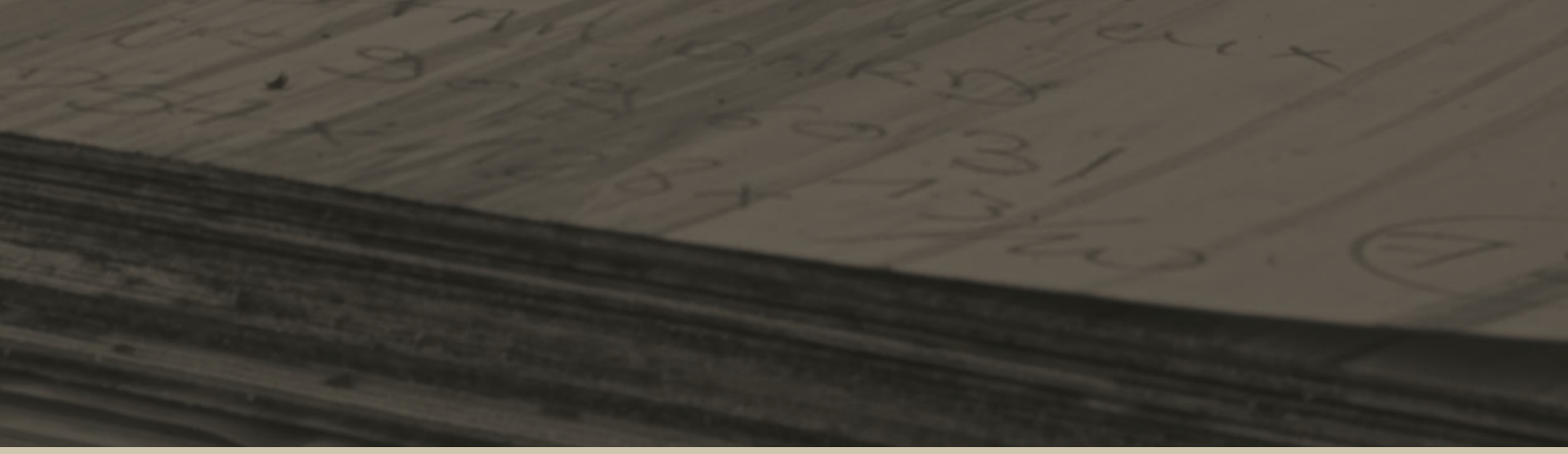
L'entreprise développe des **partenariats avec des structures de formation locales et régionales** (lycées professionnels, Maisons Familiales Rurales, École Supérieure du Bois à Nantes), et accueille régulièrement des étudiants dans le cadre de stages ou projets pédagogiques.

La SAS DROUIN entretient un **dialogue régulier avec les collectivités territoriales** et privilégie des **fournisseurs implantés dans la région**, contribuant ainsi à la dynamique économique locale. Elle s'engage de manière active dans des collaborations interprofessionnelles, réunissant les acteurs de la filière bois autour d'initiatives communes pour partager les bonnes pratiques et renforcer la compétitivité du secteur. À travers ces démarches, la SAS DROUIN affirme sa volonté de conjuguer performance économique et responsabilité sociétale, en contribuant à une filière plus durable et innovante.

- **Filières bois et peuplier** : Propopulus, Peupliers de Loire, Peupliers du Centre, Conseil national du peuplier (CNP), Chambre du peuplier, Fibois Pays de la Loire ;
- **Organisations professionnelles** : Fédération Nationale du Bois (FNB), Syndicat de l'Emballage Industriel et de la Logistique (SEILA), Union des Industries du Panneau Contreplaqué (UIPC), Confédération des PME (CPME) ;
- **Éducation et recherche** : École Supérieure du Bois (via la taxe d'apprentissage), Université du Mans (accueil d'étudiants en acoustique).

Enfin, la SAS DROUIN participe activement à la **vie locale** en soutenant des **initiatives sportives, culturelles et associatives**. L'entreprise subventionne des clubs locaux (Groupe sportif de Torcé-en-Val-





lée, tennis de table de Mézières-sur-Ponthouin, Cyclisme Neuville dans la course, Patriotes Bonnétable Cyclisme), réalise des dons de contreplaqué au bénéfice de projets et structures du territoire (Compagnie de chemin de fer de Semur-en-Vallon, La Flambée, Les Sons d'automne, Les enfants d'abord, L'outil en main). Elle apporte également son soutien aux pompiers locaux dans le cadre de leurs actions sur le territoire. Enfin, à travers l'association Franpierre Haïti, elle aide au fonctionnement des écoles locales et les centres de nutrition du Pays.

Nombre de partenariats associatifs ou institutionnels	16
Nombre d'événements locaux soutenus par l'entreprise en 2025	7

5.2. Relation client : garantir la qualité, renforcer la confiance

La Politique Qualité 2025 de l'entreprise repose sur trois piliers : conformité aux normes (NF Contreplaqué, CARB, CE), traçabilité des matières premières et amélioration continue des processus. Chaque réclamation client fait l'objet d'une analyse systématique et d'un plan d'action correctif pour garantir la fiabilité des produits et la confiance des clients.

Afin de mesurer la performance, l'entreprise suit des indicateurs clés tels que :

- **Taux de satisfaction client (enquête 2024)** : supérieur à 80 %, avec une appréciation majoritairement bonne à très bonne (NPS : 54,1). La prochaine enquête est prévue courant 2026.
- Délai moyen de traitement des réclamations : < à 2 jours pour accuser réception auprès du client de sa réclamation.
- Cette approche, ainsi que la certification ISO 9001 (toujours conservée depuis 1998) permettent de garantir une qualité constante.

5.3. Éthique et transparence au cœur de nos approvisionnements

La SAS DROUIN s'engage à des pratiques d'achats responsables*, conformément à sa **Charte éthique des fournisseurs** et à sa démarche **Achats Responsables**.

Les fournisseurs doivent respecter les droits fondamentaux, interdire le travail forcé et le travail des enfants, garantir la sécurité des conditions de travail et adopter des pratiques environnementales durables. Ils signent la charte éthique, s'engagent à coopérer lors des audits et à fournir les justificatifs nécessaires. Le non-respect des engagements peut entraîner des mesures correctives ou la rupture de la relation contractuelle avec les fournisseurs.

Les certifications PEFC et Bois de France garantissent la traçabilité et la légalité des bois, en conformité avec le Règlement Bois de l'Union Européenne* (RBUE). L'entreprise favorise les circuits courts et les approvisionnements locaux : 94-96 % des bois utilisés proviennent de forêts françaises, et 100 % des transformations sont réalisées en France.

> Indicateurs d'approvisionnement bois

Indicateur	Objectif	Résultat
Taux de couverture d'approvisionnement en grumes peuplier certifiées PEFC	> 45 %	**38,2 %**
Taux exploitation grumes peuplier < 120 km	> 90 %	**94,5 %**
Taux exploitation grumes peuplier > 120 km et < 200 km	< 10 %	**5,5 %**

6. Annexe

6.1. Glossaire et définitions

Les termes identifiés * dans le rapport sont définis ci-dessous :

A

Achats responsables
Pratique consistant à intégrer des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans la sélection des fournisseurs, afin de réduire l'impact environnemental et promouvoir des conditions de travail équitables.

B

Bilan d'émissions de gaz à effet de serre (BEGES)
Quantification des émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par les activités d'une organisation, selon les scopes* 1, 2 et 3 sur un périmètre temporel défini.

Bilan Carbone® (méthode)
Désigne l'une des méthodes d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre. Elle a été développée par l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), Jean-Marc Jancovici et l'Association pour la transition Bas Carbone (ABC). Elle comprend également de la sensibilisation et un plan d'action pour réduire ses émissions.

Bois de France
Label attestant que le bois provient de forêts françaises et que sa transformation est réalisée en France, garantissant un approvisionnement local et durable.

C

Charte éthique
Document formalisant les engagements de l'entreprise en matière de droits humains, éthique des affaires et responsabilité environnementale.

CSSCT (Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail)
Instance interne dédiée à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.

CSE (Comité Social et Économique)
Organe représentatif du personnel chargé du dialogue social et des questions liées à la santé, sécurité et conditions de travail.

D

Développement durable
Concept visant à concilier performance économique, protection de l'environnement et équité sociale pour répondre aux besoins présents sans compromettre ceux des générations futures.

Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP)
Obligation légale consistant à recenser et évaluer les risques pour la santé et la sécurité des salariés afin de mettre en place des mesures de prévention.

E

Économie circulaire
Modèle économique visant à optimiser l'utilisation des ressources, réduire les déchets et favoriser la réutilisation et le recyclage des matières.

EFRAG
European Financial Reporting Advisory Group, en français, Groupe consultatif européen sur l'information financière. Association internationale sans but lucratif qui a été créée en 2001, conseiller de la Commission européenne, notamment chargée d'élaborer des normes communes d'informations extra-financières.

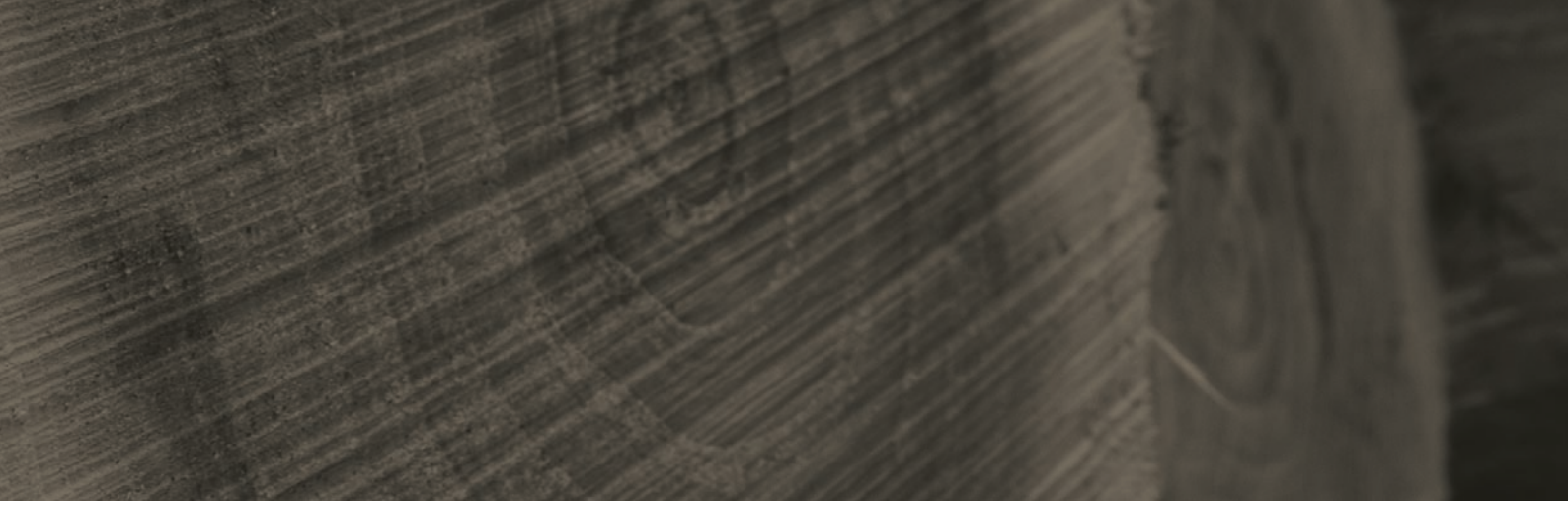
ERP (Enterprise Resource Planning)
Système intégré de gestion permettant de piloter les données de production, qualité, traçabilité et reporting RSE.

G

Gaz à effet de serre (GES)
Substances contribuant au réchauffement climatique, dont les principales sont le CO_2 (dioxyde de carbone), CH_4 (méthane) et N_2O (protoxyde d'azote). Leur réduction est un enjeu majeur des politiques RSE.

I

Indicateur de performance RSE
Mesure quantitative ou qualitative permettant d'évaluer



l'efficacité des actions mises en œuvre (ex. : taux de conformité, taux d'accidents, émissions GES).

ISO 9001
Norme internationale relative au management de la qualité et à l'amélioration continue des processus.

P

Parties prenantes
Ensemble des acteurs concernés par les activités de l'entreprise (salariés, clients, fournisseurs, collectivités, associations...).

PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification)
Certification garantissant la gestion durable des forêts et la traçabilité des produits bois.

R

RBUE (Règlement Bois de l'Union Européenne)
Règlement européen visant à prévenir la mise sur le marché de bois issu de sources illégales. Il impose aux opérateurs un système de diligence raisonnée destiné à vérifier l'origine légale du bois, à évaluer les risques d'illégalité et à mettre en place, si nécessaire, des mesures de réduction de ces risques avant toute mise sur le marché.

RDUE (Règlement Déforestation de l'Union Européenne)
Réglementation ayant pour objectif de diminuer l'impact de la consommation européenne sur la déforestation et la dégradation des forêts, de protéger les écosystèmes forestiers et de contribuer à la lutte contre le changement climatique.

RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
Ensemble des pratiques visant à intégrer les préoccupations sociales, environnementales et économiques dans les activités de l'entreprise.

S

Scopes du bilan d'émissions des gaz à effet de serre
Scope 1 - Émissions directes : émissions provenant des sources détenues ou contrôlées par l'entreprise (combustion de carburants, procédés industriels, fuites de gaz).
Scope 2 - Émissions indirectes liées à l'énergie : émissions générées par la production d'électricité, chaleur ou vapeur achetée et consommée par l'entreprise.
Scope 3 - Autres émissions indirectes : émissions liées à la chaîne de valeur (production des matières premières, transport, déplacements, utilisation et fin de vie des produits).

SST
Sauveteur Secouriste du travail

T

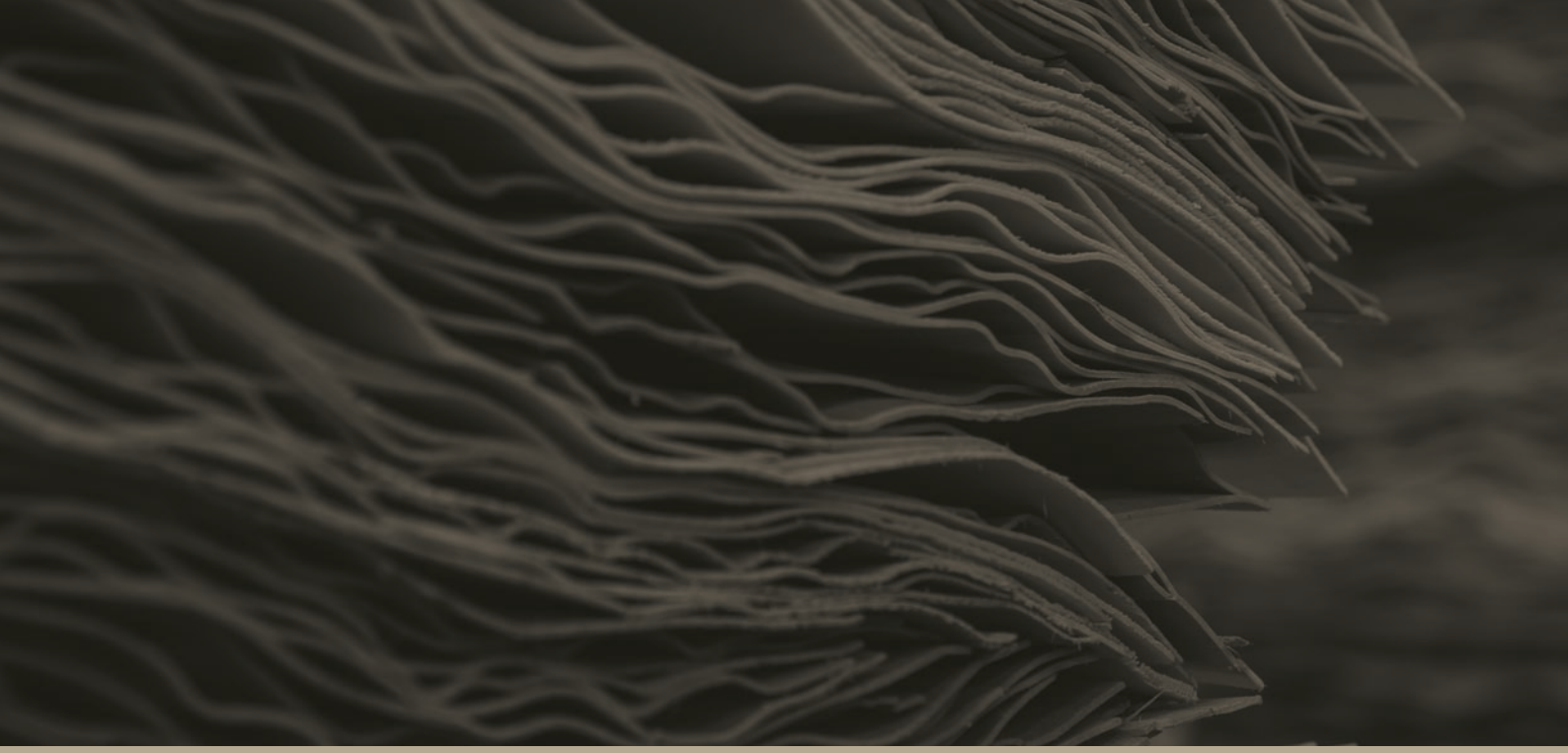
Taux de fréquence
Le taux de fréquence correspond au nombre d'accidents du travail avec arrêt survenus sur une période donnée (généralement une année), rapporté à 1 million d'heures travaillées.

Taux de gravité
Le taux de gravité correspond au nombre total de journées perdues à la suite d'accidents du travail survenus au cours d'une période donnée (généralement une année), rapporté à 1 000 heures travaillées. Il permet d'apprécier la sévérité des accidents, en mesurant la durée des arrêts qu'ils entraînent, indépendamment du nombre de salariés ou du volume d'activité.

TMS (Troubles Musculosquelettiques)
Affections liées aux postures contraignantes ou aux gestes répétitifs, pouvant être réduites par des mesures ergonomiques et organisationnelles.

V

VSME (Voluntary Standard for Micro, Small and Medium Sized Enterprises)
Norme volontaire conçue par l'EFRAG pour offrir aux PME un cadre de reporting de durabilité clair, structuré et proportionné. La VSME permet aux entreprises d'organiser et de présenter leurs informations extra-financières avec un niveau d'exigence cohérent, lisible et reconnu, tout en restant adapté à leurs moyens et à leur réalité opérationnelle.



Version 1.1

DROUIN

CONTREPLAQUÉ I USINAGE I CAISSERIE

L'ange Marie
CS 50021
72290 Mézières-sur-Ponthouin
FRANCE

Tél. : (+33) 2 43 97 45 05
Fax : (+33) 2 43 33 45 97

drouinsas@drouin.fr

Fabrication 100 % 🇫🇷

www.drouin.fr

PEFC 10-31-847 — Promouvoir la gestion durable de la forêt — www.pefc-france.org

bois-de-france — FORÊT FRANÇAISE FABRICATION FRANÇAISE CERTIFICAT BF0017

SYSTEM CERTIFICATION ISO 9001 SGS

La FRENCH FAB